

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON	COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de membres En exercice 10 Présents 8 Votants 10	L'AN DEUX MIL DIX Le LUNDI 8 MARS à 20 H 30
Date de convocation 01/03/2010 Date d'affichage 01/03/2010	Le Conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Daniel LEBAR, Maire. Étaient présents : MM. LEBAR DECROIX Mme SUILLEROT M. TOUBOUL Mmes DE GAVRE MILWARD MM. JOUIN MASSARD Absents excusés : M. LOMMIS pouvoir à M. DECROIX Mme SADO DORNIER pouvoir à M. LEBAR Assistait à la réunion : M. VASSEUR, secrétaire de Mairie.
OBJET	Secrétaire de séance : M. MASSARD

La séance est ouverte à 20 h 30.

M. Massard est nommé secrétaire de séance.

Les comptes rendus des réunions du 17 décembre et 2009 et 11 février 2010 sont approuvés à l'unanimité.

PLAN LOCAL D'URBANISME : ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Monsieur le maire dresse un bref historique de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune entamée par la délibération en date du 8 décembre 2008 et des études réalisées avec Groupe Synthèse, le bureau d'études spécialisé choisi par la commune. À partir d'un diagnostic de la commune et des lignes directrices définies au niveau supracommunal (schéma directeur de la région Île-de-France, schéma de cohérence territoriale, schéma d'aménagement et de gestion des eaux...), le PADD présente les grandes orientations de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme. La présentation du PADD au Conseil municipal et le débat qui s'ensuit constituent une des étapes de cette procédure.

Après débat, il ressort un consensus autour de 4 grands objectifs du PADD :

- Poursuivre une croissance démographique modérée, en diversifiant l'offre de logements,
- Préserver le cadre de vie de qualité (équilibre entre espaces naturels et bâtis, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, traitement des franges de l'urbanisation),
- Sécuriser la traversée du village et améliorer les conditions de déplacement (circulations douces),
- Préserver l'environnement et tenir compte du Grenelle de l'environnement.

M. le maire annonce que des panneaux présentant le diagnostic de la commune et les grandes orientations du PADD seront exposés en mairie. Une information à ce sujet sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres des Mareillois.

AUTRES SUJETS D'URBANISME

M. le maire présente les diverses demandes d'autorisation d'urbanisme parvenues en Mairie.

TRAVAUX

Les travaux de la fin d'année (enfouissement des réseaux et réalisation d'un plateau et d'un trottoir Grande Rue) sont achevés et constituent une belle réussite. Il reste quelques reprises et finitions à réaliser aux beaux jours par les entreprises.

Une réunion de la commission Travaux fixera prochainement le programme des travaux pour cette année.

M. Decroix présente l'action de PACT Yvelines, organisme qui pourrait prendre en charge la rénovation des logements au-dessus de l'école moyennant l'usufruit de ces logements pour une durée calculée en fonction du montant des travaux réalisés.

Deux architectes ont répondu à la consultation lancée par la commune pour la maîtrise d'œuvre de son prochain Contrat rural. Leur réponse sera prochainement analysée par la commission d'appels d'offres.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure (et de ses affluents) (SIAMS) : Prochaine réunion le 9 mars.

Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets (SIEED) : Exposé de M. Decroix, réunion du 15 février avec débat d'orientation budgétaire. La construction de la déchetterie de Méré continue de prendre du retard ; elle ne sera vraisemblablement pas achevée en 2010. De ce fait, la déchetterie de Garancières est surchargée.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château (SIARNC) : Exposé de M. Jouin, réunion du 18 février avec le débat d'orientation budgétaire. Des travaux de modernisation de stations d'épuration sont programmés. La taxe d'assainissement devrait augmenter en 2011 pour arriver à 0,16 €/m³. La possibilité d'augmenter le montant de la participation au raccordement au tout-à-l'égout, qui est faible pour l'instant, est étudiée.

(Arrivée à 22 h 12 de M. Lommis, retenu au comité syndical du SMEUA)

Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Montfort-l'Amaury (SICESMA) : Exposé de M. Lommis, le budget a été voté avec une légère augmentation de la participation de Mareil (en fonction du nombre d'habitants). Le projet du Conseil général de construction d'un nouveau centre de secours et d'incendie à Méré se heurte à des soucis d'ordre budgétaire.

Synd. Intercommunal d'Électricité de Montfort-l'Amaury (SIEMA) : Exposé de M. Lommis, le budget a été voté.

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction d'Eau (SIRYAE) : Exposé de M. Decroix, le débat d'orientation budgétaire a eu lieu. Le programme des travaux pour 2010 a été présenté ; Mareil n'est pas concerné. Le rapport sur la qualité du service public de l'eau potable est parvenu en Mairie en décembre, et sera prochainement présenté au Conseil municipal.

Syndicat Intercommunal de Transport des Élèves de la Région de Rambouillet (SITERR) : Au cours de la dernière réunion, le 18 février, le départ de la commune de Broué (Eure-et-Loire) du syndicat a été accepté.

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) : La prochaine réunion, avec le débat d'orientation budgétaire, se tiendra mercredi prochain, 10 mars.

Syndicat Mixte d'Études d'Urbanisme et d'Aménagement des pays de Houdan / Monfort (SMEUA) : Exposé de M. Lommis sur la réunion de ce soir. Le bureau a été élu et le débat d'orientation budgétaire s'est tenu. La question de la nécessité de réviser ou non le Schéma de COhérence Territoriale, se pose car les contraintes de l'intercommunalité voulue par l'État pourraient rendre ce document peu pertinent pour les communes de nos deux cantons dont les intérêts peuvent être divergents.

QUESTIONS DIVERSES

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : Le projet de nouvelle charte du Parc a été approuvé par le comité syndical du Parc le 15 février dernier. Il pourrait y avoir une réunion publique dans une commune du canton afin de présenter ce projet.

CCAS : Un repas réunissant les Mareillois de plus de 65 ans est prévu demain à la Maison du Village. M. le maire remercie les membres du CCAS, dont Mme De Gavre, pour leur action.

Très haut débit Internet : Exposé de M. Touboul. Mareil se situe dans une zone d'ombre qui ne permet pas de bénéficier du très haut débit. Les opérateurs attendent les propositions d'aide des pouvoirs publics pour améliorer la couverture de la commune.

Stationnement : Des propriétaires de véhicules souvent mal stationnés (rue de Lettrée, rue du Bout de l'Eau) ont été rappelés à l'ordre. Ils le seront de nouveau si nécessaire.

Animations : La commission des Fêtes organise le 28 mars prochain un rallye pédestre sur le thème « Mareil et son histoire ».

Ateliers de Mareil : M. Massard propose qu'un nettoyage de printemps ait lieu prochainement le long de la RD 191.

La séance est levée à 22 h 52.